

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ENSAAMA

Le chef d'établissement, M. Mme Eric CHENAL

certifie que l'élève SUBIGER Anaïs

- était inscrit(e) dans l'établissement ENSAAMA pour l'année scolaire 2022/2023 en (1) : DNMADE 1 Graphisme, Identité visuelle et stratégie de communication
- passe en année supérieure de (1) : DNMADE 2 Graphisme, Identité visuelle et stratégie de communication pour l'année scolaire 2023/2024 dans l'établissement : ENSAAMA

(1) : préciser le diplôme et le niveau.


Cachet et signature
du Chef d'établissement
ens aama
Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art
63-65, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS
Tél. 01 53 68 16 90 - Fax 01 53 68 16 99
n° Etbs : 0750612 H

Date : 28/06/2023

Attestation à rajouter sur la plateforme candidatures.fondationvallet.org par l'étudiant avant le 4 septembre 2023.